



22 SEPTEMBRE 2020

DOSSIER DE PRESSE

Extension des consignes de tri

LE TRI C'EST EASY !

Résumé du projet

LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE A PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE POUR LES HABITANTS DE 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MEMBRES DU SYVEDAC.

► UN GESTE + SIMPLE

Aux consignes de tri actuelles s'ajoutent les **pots, les barquettes, les sacs et sachets et les tubes en plastique**. Tous les emballages sont à trier, sans exception, dans la poubelle jaune. Seuls les emballages en verre restent à trier dans les bornes de proximité qui leur sont dédiées.

► PLUS D'EMBALLAGES RECYCLÉS

À l'initiative de ce changement, le Syvedac (SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) vise la **hausse des tonnes triées**

et recyclées sur son territoire, associée à la simplification du geste de tri, et la **réduction des ordures ménagères résiduelles incinérées**.

Sur d'autres territoires, l'extension des consignes de tri améliore la performance de 4 kg par habitant par an. Un résultat largement atteignable puisque nous retrouvons encore plus de 85 kg d'emballages recyclables dans la poubelle grise d'un habitant du territoire du Syvedac* (qui part en incinération).

* d'après la caractérisation sur les ordures ménagères menée en août 2019

UNE PARTIE
DU TERRITOIRE
DU SYVEDAC
EST CONCERNÉE
AU 1^{ER} OCTOBRE

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

LE TRI
C'EST
EASY !*

NOUVEAU

Tous
VOS EMBALLAGES
SE
TRIENT

► POUR PLUS DE 80 000 HABITANTS

La simplification du tri sélectif est **organisée en 2 étapes** sur le territoire du Syvedac.

À partir du **1^{ER} OCTOBRE 2020** :

> communauté de communes **Cœur de Nacre**



> communauté de communes **Normandie Cabourg Pays d'Auge**



> communauté de communes **Vallées de l'Orne et de l'Odon**



À partir du **1^{ER} AVRIL 2021** :

> communauté urbaine Caen la mer, dont de nouveaux marchés de collecte débiteront le 1^{er} avril 2021 et qui équipera chaque résidence pavillonnaire d'un bac jaune, afin de faciliter le tri sélectif.



LES CONSIGNES DE TRI

Les petits nouveaux

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SUIVANTS SONT À TRIER EN + DANS LES BACS, SACS JAUNES ET BORNES D'APPORT VOLONTAIRE. LE TRI DEVIENT FACILE !

LE TRI
C'EST
EASY !*



toutes les barquettes



tous les pots et boîtes



tous les sacs et sachets



tous les films

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

LE TRI
C'EST
EASY ! *

LES CONSIGNES DE TRI

Et toujours
en jaune...

LES NOUVELLES CONSIGNES S'AJOUTENT À CELLES DÉJÀ EN PLACE DEPUIS PLUS DE 10 ANS : BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, PAPIERS ET CARTONS.



toutes les briques, cartons,
papiers, journaux, enveloppes



toutes les boîtes, bidons,
barquettes et aérosols en métal



toutes les bouteilles d'eau, de jus
de fruits, soda...



tous les flacons de produits de toilette
et de produits ménagers vides

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes - 5 groupements adhérents - 344 342 habitants - 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ - Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier - Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

FACILITER LE TRI

Des gestes essentiels



POUVOIR TRIER DAVANTAGE D'EMBALLAGES NE DOIT PAS NOUS FAIRE OUBLIER CERTAINS GESTES ESSENTIELS. ILS CONTRIBUENT AUSSI À OPTIMISER LE RECYCLAGE.

► NE PAS EMBOÎTER

Après la collecte, les déchets triés dans les sacs et bacs jaunes sont envoyés dans un centre de tri. Ils passent sous des trieurs optiques qui permettent, par exemple, de séparer les différents types de plastique. **Ainsi, les emballages ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres au risque d'être orientés vers la mauvaise filière de valorisation ou d'être refusés** (exemple de la bouteille plastique imbriquée dans une boîte de conserve en métal).

► INUTILE DE LAVER

Les emballages triés par l'habitant sont des déchets. Il ne faut donc pas les laver au robinet, au risque de gaspiller notre ressource en eau. Durant le procédé de recyclage, les emballages seront nettoyés, pour enlever tout résidu, avant d'être transformés en nouveau produit. Pensez seulement à **bien vider vos emballages**. Les restes de sauce, de liquides peuvent en effet salir le bac jaune et souiller le contenu du camion qui collecte le tri.

► APLATIR LES CARTONS

Très simple à faire, écraser ses boîtes de biscuits, de céréales... et ses briques alimentaires permet de **gagner de la place dans sa poubelle jaune**. Cela contribue également à optimiser les collectes, en ramassant plus de déchets en un passage.

► TRIER EN VRAC

Tous les emballages triés dans les bacs jaunes doivent y être déposés en vrac. Au centre de tri, ils sont regroupés par matériau. Cette opération est beaucoup plus facile si les emballages sont séparés en amont.

En résumé,

- > je vide bien mes emballages (inutile de les rincer) ;
- > j'aplatis tous les cartons et briques alimentaires ;
- > je n'emboîte pas les emballages ;
- > je les dépose en vrac dans le bac jaune.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

NOTRE OBJECTIF

Plus de recyclage

EN SIMPLIFIANT LES CONSIGNES DE TRI, LE SYVEDAC A POUR OBJECTIF D'AUGMENTER LES QUANTITÉS D'EMBALLAGES RECYCLÉS ET DE RÉDUIRE LES ORDURES MÉNAGÈRES.



► FINI LE CASSE-TÊTE !

D'après le baromètre du geste de tri 2019, réalisé par Citeo, **93 % des français trouvent que le tri est plus simple avec les nouvelles consignes.** En effet, la confusion porte bien souvent sur l'emballage plastique, que l'on retrouve sous de nombreuses formes dans les circuits de consommation. En ouvrant ainsi le tri à tous les emballages plastiques, plus de confusion possible !

► GAIN DE PERFORMANCE

En 2019, chaque habitant du territoire du Syvedac a trié en moyenne 65 kg d'emballages et papiers (poubelle jaune) et 34,2 kg d'emballages en verre.

Avec les nouvelles consignes, il est possible d'augmenter d'au moins 4 kg par habitant par an ces performances de tri (d'après les résultats d'autres collectivités qui ont simplifié leurs consignes).

Cette hausse des quantités triées est généralement accompagnée d'une amélioration de la qualité du tri : ce que pouvait mettre un « mauvais trieux » par erreur dans le bac ou sac jaune auparavant pourra être accepté dès le 1^{er} octobre 2020.

► POURQUOI PAS PLUS TÔT ?

La filière de collecte et du recyclage des emballages plastiques a seulement 20 ans. Les bouteilles et les flacons étant les plus répandus sur le marché, les collectivités et les industriels se sont d'abord concentrés sur le tri et le recyclage de ces emballages, afin de mettre en place un système qui fonctionne parfaitement avant d'aller plus loin.

De plus, les machines de tri n'étaient jusqu'alors pas capables de trier tous les types d'emballages plastiques et de différencier les résines. Les technologies ayant bien évolué et le système étant bien rodé, l'étape suivante a pu être franchie avec le tri de tous les emballages plastiques.

ATTENTION, LES OBJETS EN PLASTIQUE NE SONT PAS RECYCLABLES.

> La simplification des consignes de tri ne concerne que les emballages.
Les jouets, tuyaux, seaux, bâches, piscine gonflable... doivent être, selon la nature du déchet, soit apportés à la déchèterie soit jetés avec les ordures ménagères dans la poubelle ordinaire.

> Piles et batterie doivent être triées en déchèterie ou dans les commerces.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

LA COMMUNICATION

Informers les publics

AVEC LE CONCOURS DE SES ADHÉRENTS, LE SYVEDAC LANCE UN VASTE PLAN DE COMMUNICATION, AVEC UN MESSAGE CLÉ : TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT, MIS EN AVANT SUR UN FOND JAUNE, LA COULEUR DU TRI DES EMBALLAGES.



Affiche de la campagne de communication

UN PLAN CROSS-MÉDIA

La communication déployée autour de cette opération vise à maximiser l'information auprès de tous les publics. Le slogan de la campagne sera visible sur un large panel de supports.

Entre le 14 et le 30 septembre, chaque foyer recevra dans sa boîte aux lettres un **courrier** d'information, accompagné d'un **mémo tri** repositionnable, pour rester à portée de vue. Dans le même temps, les communautés de communes mettent en place les supports d'information sur leur territoire : **affichage**, **flocage des bennes** de collecte, remplacement de la **signalétique**, information dans les bulletins et sur les sites Internet.

Une animation «**motion design**» sera également mise en ligne.



RENCONTRER LES RELAIS

Depuis le 1^{er} septembre, le Syvedac va à la **rencontre des communes** pour informer et expliquer l'évolution des consignes de tri. Une équipe d'ambassadeurs de tri sera mise sur pied pour aller à la rencontre des habitants dès le mois de décembre 2020, dans le respect des consignes sanitaires.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

APRÈS LE GESTE DE TRI

La filière de recyclage

LE GESTE DE TRI EST LA 1^{ÈRE} ÉTAPE DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE. SON IMPORTANCE EST CAPITALE.
EXEMPLE DE LA FILIÈRE DES EMBALLAGES PLASTIQUES.



➤ APRÈS LE TRI

Le Syvedac revend ses emballages plastiques à Valorplast, repreneur français qui s'occupe de la logistique pour transférer ces emballages aux 29 industriels du recyclage : 85 % sont situés en France et 15 % en Europe limitrophe (Italie, Pays-Bas...). Leur rôle est de transformer ces plastiques en matière première secondaire puis de les régénérer pour en faire de nouveaux objets : bouteilles, flacons de produits d'entretien, tuyaux, arrosoirs, sièges auto pour enfant, fibre de rembourrage...

La simplification des consignes de tri s'accompagne de la **modernisation des centres de tri**.
Le but : qu'ils puissent recevoir les nouveaux emballages triés par les habitants, mieux capter les plastiques, les séparer plus facilement par

type de résine et bien préparer au recyclage les matériaux d'emballages, notamment les nouveaux plastiques collectés. Le futur centre de tri NORMANTRI sera équipé des dernières innovations techniques permettant d'atteindre ces objectifs.


valorplast
expert recyclage plastiques

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.


Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

COMPOSITION DU SYVEDAC

Des acteurs mobilisés

LE SYVEDAC EST CONSTITUÉ DE 5 GROUPEMENTS ADHÉRENTS, REGROUPANT 111 COMMUNES ET 344 342 HABITANTS.



Communauté de communes Cœur de Nacre

12 communes - 24 386 habitants
Président : Thierry LEFORT



Communauté urbaine Caen la mer

35 communes
263 959 habitants
Président : Joël BRUNEAU



Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

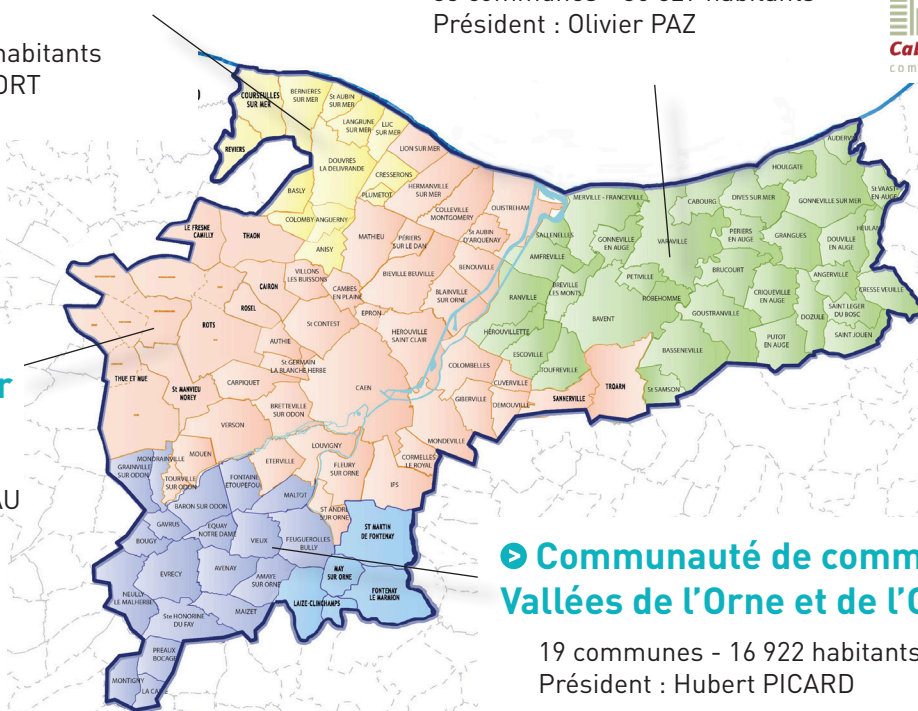
33 communes - 30 529 habitants
Président : Olivier PAZ



Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

19 communes - 16 922 habitants
Président : Hubert PICARD

+ 4 communes du **SMICTOM de la Bruyère** (8 546 habitants)



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.



NOTRE PARTENAIRE

Citeo, le partenaire

AGRÉÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS, CITEO EST L'ÉCO-ORGANISME QUI ORGANISE LA FILIÈRE DU TRI SÉLECTIF EN FRANCE, AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES.

Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Ses missions : apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages fait partie des objectifs fixés par la **loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015**.

Cette harmonisation du tri doit être atteinte à l'horizon 2022 sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, dès 2023, un trieur aura les mêmes pratiques de tri qu'il soit sur son lieu de travail, à son domicile, sur un lieu de vacances...

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Des collectivités unies autour d'un même logo pour marquer leur engagement et leurs priorités données à la gestion des déchets.

- > la réduction des déchets à la source
- > le recyclage des déchets triés
- > et la valorisation énergétique



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE
Tél : 02 31 28 40 65
o.delvallee@syvedac.org
9 rue Francis de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

A propos du SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise. Territoire engagé dans un Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). 111 communes – 5 groupements adhérents – 344 342 habitants – 31 614 tonnes d'emballages ménagers et de verre collectés et recyclés en 2019. 83 312 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chaleur en 2019. Président: Monsieur Olivier PAZ – Maire de Merville Franceville. Vice-Président en charge de la communication: Monsieur Marc Pottier – Maire de Colombelles.

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets